

**BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO**

Société Anonyme Monégasque  
 au capital de 12.960.000 euros  
 Siège social : 15/17, avenue d'Ostende - Monaco

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019**

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P. ....	1 710	2 261
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES .....		
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT .....	1 301 176	1 200 292
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE .....	558 935	526 281
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE.....		
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE .....		
PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME.....	114	108
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES .....	143	143
CRÉDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT .....		
LOCATION SIMPLE .....		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	40	40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	3 423	726
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSÉ .....		
ACTIONS PROPRES.....		
AUTRES ACTIFS .....	2 415	2 887
COMPTES DE RÉGULARISATION .....	16 683	5 756
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b>1 884 639</b>	<b>1 738 494</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
BANQUES CENTRALES, C.C.P. ....		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT .....	503 696	424 849
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE .....	1 297 090	1 236 875
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE .....		
AUTRES PASSIFS .....	2 067	3 482
COMPTES DE RÉGULARISATION .....	27 604	17 089
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	2 747	2 898
DETTES SUBORDONNÉES.....	0	0
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG).....		
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG.....	51 435	53 301
CAPITAL SOUSCRIT .....	12 960	12 960
PRIMES D'ÉMISSION.....	20 160	20 160
RÉSERVES.....	18 947	18 947
ÉCART DE RÉÉVALUATION.....		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT .....		
REPORT À NOUVEAU (+/-).....	-3 773	-3 773
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-).....	3 141	5 007
<b>TOTAL DU PASSIF.....</b>	<b>1 884 639</b>	<b>1 738 494</b>

Total du bilan : 1.884.638.535,57

Bénéfice de l'exercice : 3.141.045,45

**HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019**

(en milliers d'euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT .....	15 761	166 091
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	15 763	16 032
ENGAGEMENTS SUR TITRES .....		
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT .....	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	31 024	29 326
ENGAGEMENTS SUR TITRES .....		

**COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019**

(en milliers euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS.....	23 588	21 788
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS .....	-5 926	-5 185
PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET ASSIMILÉES.....		
CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET ASSIMILÉES .....		
PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE LOCATION SIMPLE.....		
CHARGES SUR OPÉRATIONS DE LOCATION SIMPLE.....		
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE.....	0	0
COMMISSIONS (PRODUITS) .....	12 599	14 373
COMMISSIONS (CHARGES) .....	-702	-673
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION .....	1 751	1 245
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS ET ASSIMILÉS.....		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE .....	357	440
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE .....	-758	-454
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u> .....	<u>30 909</u>	<u>31 534</u>
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION.....	-25 101	-24 940
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	-95	-162
<u>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</u> .....	<u>5 713</u>	<u>6 432</u>
COÛT DU RISQUE .....	-1 011	-20
<u>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</u> .....	<u>4 702</u>	<u>6 412</u>
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS .....	0	200
<u>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</u> .....	<u>4 702</u>	<u>6 612</u>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL .....	-27	166
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES.....	-1 534	-1 771
DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS RÉGLEMENTÉES .....		
<u>RÉSULTAT NET</u> .....	<u>3 141</u>	<u>5 007</u>

---

---

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2019****1) PRINCIPES GÉNÉRAUX ET MÉTHODES**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par le règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) sont appliquées (les anciens règlements 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002 sont abrogés et repris par le règlement de l'ANC précité).

Le règlement CRB 97/02 a été remplacé par l'arrêté du Ministère des Finances du 3/11/2014 relatif au contrôle interne, il a été pris en compte.

**2) PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION****2.1 Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

**2.2 Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et aux taux suivants :

- Logiciel : 1 an
- Matériel informatique : 3 ans
- Frais d'établissement : 5 ans
- Matériel roulant : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 ans
- Aménagements et installations : 10 ans
- Immeubles : 25 ans

**2.3 Créances douteuses**

Les créances impayées ou non autorisées sont contrôlées au cas par cas et déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions établies par le règlement CRC 2000.03.

Les provisions sont constituées individuellement et viennent en déduction des créances douteuses. Les intérêts sur ces dernières qui sont inscrits au compte de résultats sont intégralement provisionnés.

**2.4 Intérêts et Commissions**

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat *pro rata temporis*. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

**2.5 Engagements sociaux**

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/19 à **2.643 K€**.

Décomposition ci-dessous :

En milliers d'euros	
Indemnités de fin de carrière	2 582
<i>Dont OCI non recyclables</i>	<i>1 083</i>
Primes de médailles du travail	61
<b>Total</b>	<b>2 643</b>

Les calculs ont été réalisés sur la base des prestations en vigueur à partir des données individuelles, des hypothèses et des méthodologies de calcul retenues par le Groupe BNP Paribas et en application de la norme IAS 19 Révisée.

## 2.6 Fiscalité

La banque entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices institué par l'Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964 modifiée par l'Ordonnance Souveraine n° 7.174 du 24 octobre 2018. La charge d'impôt figurant au Compte de Résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque sur la base du taux de 31 %.

## 2.7 Comptes consolidés

Les comptes de BNP Paribas Wealth Management Monaco sont consolidés dans les comptes de BNP Paribas SA (Suisse).

## 3) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

### 3.1 Caisse, banques centrales et C.C.P.

À compter du 16 janvier 2008, conformément à l'avis aux établissements de crédit n° 2005-01 autorisant la constitution de réserves obligatoires par un intermédiaire, BNP PARIBAS SA (France), désormais centralisateur des Réserves Obligatoires des différentes entités du groupe, assure la constitution des avoirs de réserves de BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO qui ne détient donc plus de compte en direct auprès de la Banque de France.

### 3.2 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées **en milliers d'euros** se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

#### Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

#### Ventilation des Créances et Dettes suivant à vue, à terme

Rubriques (en milliers d'euros)	Durée < 3 mois	3 mois < durée ≤ 1 an	1 an < durée ≤ 5 ans	Durée > 5 ans	Créances et dettes rattachées	Total
<b>- Créances sur les établissements de crédits et banques centrales</b>	<b>796 962</b>	<b>145 168</b>	<b>358 300</b>	<b>0</b>	<b>746</b>	<b>1 301 176</b>
<i>dont créances à vue</i>	<i>581 665</i>					<i>581 665</i>
<b>- Créances sur la clientèle</b>	<b>249 755</b>	<b>124 405</b>	<b>164 622</b>	<b>20 050</b>	<b>103</b>	<b>558 935</b>
<i>dont créances à vue</i>	<i>58 016</i>					<i>58 016</i>
<b>- Dettes envers les établissements de crédits</b>	<b>209 970</b>	<b>109 000</b>	<b>164 622</b>	<b>20 050</b>	<b>54</b>	<b>503 696</b>
<i>dont dettes à vue</i>	<i>2 159</i>					<i>2 159</i>
<b>- Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>1 283 889</b>	<b>12 973</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>228</b>	<b>1 297 090</b>
<i>dont dettes à vue</i>	<i>1 134 831</i>					<i>1 134 831</i>

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe BNP Paribas et sont retracées dans le tableau suivant.

**Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation.**

Rubriques (en milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises		
		liées FRANCE	liées Étranger	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédits	1 301 176	86 974	5 228	1 208 974
Dettes envers les établissements de crédits	503 696	19 467	0	484 229

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour créances douteuses a été constituée pour un montant de **1.047 K€**.

Tableau de variation repris ci-dessous :

Rubriques (en milliers d'euros)	Début exercice	Entrées	Sorties				Fin exercice
			règlement	adjudication	perte provisionnée	perte non couverte	
Créances douteuses (brutes)	9 253	2 236	2 368	2 625	693		5 803
Dépréciations	693	1 047			693		1 047
Valeur nette au bilan	8 560	1 189	2 368	2 625	0	0	4 756

### 3.3 Les immobilisations

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2019, selon le tableau ci-dessous :

Type d'immobilisations	Montant brut début exercice 2019	Acquisition 2019	Cessions 2019	Mises au rebut 2019	Montant brut fin période 2019
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
- Droit au bail	40				40
- Fonds de commerce	229				229
- Frais d'établissement	830				830
- Logiciels	1 230				1 230
- Certificat fonds de garantie	0				0
<b>Sous-total</b>	<b>2 329</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 329</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	1 968	166			2 134
- Immobilisations hors exploitation	702	2 625			3 327
- Tableaux & œuvres d'arts	9				9
- Immobilisations exploitation	0				0
<b>Sous-total</b>	<b>2 679</b>	<b>2 791</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 470</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>5 008</b>	<b>2 791</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 799</b>

Type d'immobilisations	Amortissement début exercice 2019	Dotation 2019	Reprise 2019	Sortie 2019	Amortissements cumulés au 31/12/19
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
- Fonds de commerce	229				229
- Frais d'établissement	830				830
- Logiciels	1 230				1 230
<b>Sous-total</b>	<b>2 289</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 289</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	1 701	95			1 795
- Immobilisations hors exploitation	2				2
- Immobilisations exploitation	0				0
- Provision p/dépréciation imm.hors exploit	250				250
- Provision p/dépréciation imm.aménag & instal	0				0
<b>Sous-total</b>	<b>1 953</b>	<b>95</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 047</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>4 242</b>	<b>95</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 336</b>

Type d'immobilisations	Valeur brute au 31/12/19	Amortissement au 31/12/19	Valeur résiduelle au 31/12/19
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
- Droit au bail	40		40
- Fonds de commerce	229	229	0
- Frais d'établissement	830	830	0
- Logiciels	1 230	1 230	0
<b>Sous-total</b>	<b>2 329</b>	<b>2 289</b>	<b>40</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 134	1 795	339
- Immobilisations hors exploitation	3 327	2	3 325
- Tableaux & œuvres d'art	9		9
- Immobilisations exploitation	0	0	0
- Provision pour dépréciation imm. hors exploit		250	-250
- Provision pour dépréciation imm. aménag & instal		0	0
<b>Sous-total</b>	<b>5 470</b>	<b>2 047</b>	<b>3 423</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>7 799</b>	<b>4 336</b>	<b>3 463</b>

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la Banque.

### 3.4 Participations et autres titres détenus à long terme

Conformément aux recommandations de l'ACPR, les certificats d'association du fonds de garantie des dépôts sont classés en « Autres titres détenus à long terme ». Par principe de cohérence, les produits liés à ces certificats sont présentés en « Revenus des titres à revenu variable ».

**3.4 Bis – Liste des filiales et participations****Participation et autres titres détenus à long terme**

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/19	Part de capital détenue
Certificat d'Association Fonds de Garantie des Dépôts		114	
	<b>Total</b>	<b>114</b>	

**Part dans les entreprises liées**

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/19	Part de capital détenue
SAM MONASSURANCES	15/17, avenue d'Ostende 98000 Monaco	143	93 %
	<b>Total</b>	<b>143</b>	

**3.5 Provisions et reprises pour risques et charges****1. Engagements sociaux**

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/19 à **2.643 K€**.

La décomposition de cette dernière est renseignée au point 2.5 Engagements sociaux.

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/19
	Prov. S/ engagements sociaux				
31/12/18	Indemnités de Fin de Carrière	2 592	76	86	2 582
	<i>dont OCI non recyclables</i>	<i>1 169</i>		<i>86</i>	<i>1 083</i>
31/12/18	Primes de Médailles du travail	86		25	61
	<b>TOTAUX</b>	<b>2 678</b>	<b>76</b>	<b>111</b>	<b>2 643</b>

**2. Litiges**

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/19
31/12/18	Provision constituée	48		48	0
	<b>TOTAUX</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>48</b>	<b>0</b>

**3. Autres provisions**

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/19
31/12/18	Provision constituée	55		55	0
31/12/18	Provision constituée	117	72	85	104
	<b>TOTAUX</b>	<b>172</b>	<b>72</b>	<b>140</b>	<b>104</b>

### 3.6 Les Fonds Propres

Le capital social de la Banque se compose de **72.000 actions de 180 euros chacune**.

- Capital social = **12.960 K€**
- Prime d'émission liée au capital = **20.160 K€**

Les fonds propres de la Banque au sens de la réglementation bancaire sont, à l'issue de cet exercice et avant intégration des résultats, de **48.295 K€**.

Conformément aux statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2019 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/19	Affectation résultat 2019	Distribution dividendes 2019	Montants après affectation 2019
Réserve légale	1 296			1 296
Réserve facultative	17 651			17 651
Report à nouveau	- 3 773	3 141	-3 141	-3 772

### 3.7 Intérêts courus à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2019 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
<b>ACTIF</b>			
Caisse, Banque centrales et CCP			
Créances sur les Établissements de Crédits	8	738	746
Créances sur la clientèle	81	22	103
<b>Total inclus dans les postes de l'actif</b>	<b>89</b>	<b>760</b>	<b>849</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les Établissements de Crédit	38	16	54
Comptes créditeurs de la clientèle	0	228	228
<b>Total inclus dans les postes du passif</b>	<b>38</b>	<b>244</b>	<b>282</b>

### 3.8 Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
- Comptes d'encaissements	30	35
- Résultats de change hors bilan	0	
- Comptes d'ajustement sur devises	14 211	14 208
- Charges constatées d'avance	69	
- Produits constatés d'avance		0
- Produits divers à recevoir	2 370	
- Charges à payer - personnel		3 704
- Charges à payer - tiers		9 657
- Charges à étaler sur plusieurs exercices (AVISO)	0	
- Comptes de régularisation divers	3	0
<b>Total comptes de régularisation</b>	<b>16 683</b>	<b>27 604</b>

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
- Débiteurs divers	2 227	
- Créditeurs divers		2 013
- Instruments conditionnels achetés/vendus	52	52
- Comptes de règlements sur opérations titres	136	2
- Comptes de stocks et emplois divers	0	
<b>Total autres</b>	<b>2 415</b>	<b>2 067</b>

La ligne « Charges à payer – personnel » tient compte au 31/12/19 de la provision sur bonus, ceux-ci sont versés avec le salaire de mars, et leur méthode de calcul suit les recommandations du Groupe BNP Paribas.

### 3.9 Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

Contre-valeur en milliers d'euros	
Total à l'Actif	779 161
Total au Passif	779 161

## 4) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS BILAN

### 4.1 Contrats de Change non dénoués au 31.12.2019 (en milliers d'euros).

HORS BILAN	TOTAL
Opérations de change à terme	
Monnaies à recevoir	741 061
Monnaies à livrer	739 984

Les opérations reprises dans le tableau ci avant et donc ouvertes en date de clôture, sont exclusivement effectuées pour le compte de la clientèle.

### 4.2 Engagements donnés

**15 763 K€** Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

**566 K€** Engagements de financement en faveur de la clientèle

**15 195 K€** Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit

Les engagements donnés en faveur de la clientèle ont connu une baisse significative de 150 M€ entre les deux exercices. Cette variation s'explique par une modification des conventions de crédits et de découverts permettant pour la Banque de ne plus considérer les crédits et découverts comme étant confirmés.

### 4.3 Engagements reçus

**31 024 K€** Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit

## 5) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1 Ventilation des produits et charges d'intérêts pour l'exercice 2019 (en milliers d'euros)

<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>23 588</b>
<i>Opérations avec les établissements de crédit</i>	15 862
<i>Opérations avec la clientèle</i>	7 726
<i>Opérations sur obligations ou autres titres à revenu fixe</i>	0
<i>Opérations relatives à des dettes subordonnées</i>	0
<i>Autres intérêts</i>	0

<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>5 926</b>
<i>Opérations avec les établissements de crédit</i>	2 821
<i>Opérations avec la clientèle</i>	3 105
<i>Opérations sur obligations ou autres titres à revenu fixe</i>	0
<i>Opérations relatives à des dettes subordonnées</i>	0
<i>Autres intérêts</i>	0
<b>Marges d'intérêts</b>	<b>17 662</b>

### 5.2 Ventilation des Commissions pour l'exercice 2019 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Autres prestations de services financiers	702	11 145
Autres opérations diverses de la clientèle		1 454
<b>Total commissions</b>	<b>702</b>	<b>12 599</b>

Les produits sont perçus de la clientèle ; en ce qui concerne les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès de différents intermédiaires financiers, établissements de crédits ou autres.

### 5.3 Ventilation des Autres produits et charges d'exploitation bancaire pour l'exercice 2019 (en milliers d'euros)

<b>Total des autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>357</b>
<i>Charges refacturées</i>	0
<i>Charges refacturées à des sociétés du groupe</i>	350
<i>Autres éléments additionnels</i>	7

<b>Total des autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>758</b>
<i>Produits rétrocédés</i>	225
<i>Charges diverses d'exploitation bancaire</i>	533

### 5.4 Charges générales d'exploitation

La ventilation des charges générales d'exploitation entre les frais de personnel et les autres frais administratifs se traduisent comme suit au titre de l'exercice 2019 (en milliers d'euros) :

	2019
<b>Frais de personnel</b>	
- Salaires et traitements	8 369
- Charges de retraite	1 276
- Autres charges sociales	1 857
- Intéressement / Participation / Aug. de capital	896
<b>Total des Charges de Personnel</b>	<b>12 398</b>

<b>Frais administratifs</b>	
- Impôts et taxes	147
- Services extérieurs	12 543
<b>Total des Charges administratives</b>	<b>12 690</b>
- Autres éléments additionnels	13
<b>Total des Charges générales d'exploitation</b>	<b>25 101</b>

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été calculée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31.12.2019. La variation du montant de la provision a été portée en charges, en salaires et traitements, au compte de résultat.

### 5.5 Coût du risque

Ce poste, figurant pour un montant de - **1.011 K€**, correspond au Net de provisions sur créances douteuses et litiges sur opérations avec la clientèle.

Ventilation du poste coût du risque selon ses différentes composantes (en milliers d'euros) :

<b>2019</b>	
Dépréciations et créances douteuses avec la clientèle	-1 047
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des dépréciations	-693
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations	0
Reprises de dépréciations sur opérations avec la clientèle	693
Net de provision litiges clientèle	36
<b>Total du poste coût du risque</b>	<b>-1 011</b>

### 5.6 Gains ou pertes sur actifs immobilisés pour l'exercice 2019 (en milliers d'euros)

Répartition de la ligne gains et pertes sur actifs immobilisés :

Gains ou pertes sur immobilisations corporelles	
Gains ou pertes sur immobilisations incorporelles	
Gains ou pertes sur titres de participation, parts dans les entreprises liées	
Autres titres détenus à long terme	
<b>Total gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>0</b>

### 5.7 Charges et Produits exceptionnels

Ce poste figure pour un montant net de Résultat exceptionnel de **-27 K€**.

*Détail ci-dessous :*

Des charges exceptionnelles ont été constatées pour **-79 K€** :

- 56 K€ concernent des erreurs sur titres,
- 23 K€ concernant l'ajustement du coefficient de déduction de TVA N.

Des produits exceptionnels ont été constatés pour **52 K€** :

- 6 K€ concernant des erreurs sur titres,
- 46 K€ divers.

## 6) AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 L'effectif était de 85 personnes au 31 décembre 2019.

Ventilation par catégories professionnelles :

<b>EFFECTIFS</b>	
<b>Effectifs utilisés dont :</b>	<b>85</b>
- <i>commerciaux</i>	30
- <i>administratifs</i>	52
- <i>contrôle interne</i>	3

### 6.2 Rappel des résultats de la Banque depuis sa transformation en société anonyme monégasque (en milliers d'euros) :

La Banque a pris sa nouvelle activité bancaire et non plus de société de crédit seulement, au 1<sup>er</sup> janvier 1997 :

Les résultats de 1997 étaient de	1 708 K€
Les résultats de 1998 étaient de	1 418 K€
Les résultats de 1999 étaient de	2 072 K€
Les résultats de 2000 étaient de	6 942 K€
Les résultats de 2001 étaient de	4 118 K€
Les résultats de 2002 étaient de	4 118 K€
Les résultats de 2003 étaient de	-11 K€
Les résultats de 2004 étaient de	6 308 K€
Les résultats de 2005 étaient de	-35 452 K€
Les résultats de 2006 étaient de	11 858 K€
Les résultats de 2007 étaient de	23 040 K€
Les résultats de 2008 étaient de	13 907 K€
Les résultats de 2009 étaient de	6 950 K€
Les résultats de 2010 étaient de	11 906 K€
Les résultats de 2011 étaient de	4 426 K€
Les résultats de 2012 étaient de	2 451 K€
Les résultats de 2013 étaient de	4 321 K€
Les résultats de 2014 étaient de	235 K€
Les résultats de 2015 étaient de	-3 374 K€
Les résultats de 2016 étaient de	283 K€
Les résultats de 2017 étaient de	2 211 K€
Les résultats de 2018 étaient de	5 007 K€
Les résultats de 2019 sont de	3 141 K€

**6.3 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (en milliers d'euros) :**

Bénéfice de l'exercice:	3 141 K€
Report à nouveau	0 K€
<b>Montant à affecter</b>	<b><u>3 141 K€</u></b>
<b>Comme suit :</b>	
Réserve légale:	0 K€
Réserve facultative :	0 K€
Report à nouveau :	0 K€
Dividendes :	3 141 K€

**6.4 Fonds de garantie des dépôts**

Compte tenu des dispositions prévues par la loi n° 99.532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Dépôts.

*En application de l'article L.312-10 du Code monétaire et financier, et sur avis conforme de l'ACPR, la nature des Instruments de règlement des contributions dues au mécanisme de garantie des dépôts, ainsi que les taux de contribution correspondants ont été fixés par le Conseil de surveillance du FGDR pour l'année 2019.*

Pour l'exercice 2019, le montant est négatif, il correspond à un remboursement :

- -2 K€ (montant reversé, dont -7 K€ en cotisation, -7 K€ en engagement de paiement, -4 K€ en certificat d'association, 15 K€ en certificat d'associé et 1 K€ en charges).

**6.5 Fonds de garantie des cautions**

En application du règlement n° 2000-06 qui renvoie aux dispositions du règlement n° 99-06 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Cautions.

*En application de l'article L.312-10 du Code monétaire et financier, sur avis conforme de l'ACPR, le montant de la contribution au mécanisme de garantie des cautions a été fixé par le Conseil de surveillance du FGDR.*

Pour l'exercice 2019, le montant est négatif, il correspond à un remboursement :

- - 4 K€ (montant reversé, dont -4 K€ en engagement de paiement).

**6.6 Fonds de garantie des titres**

En application du règlement n° 99-15 du 23 septembre 1999 modifié relatif aux ressources et au fonctionnement du mécanisme de garantie des titres, la Banque adhère au Fonds de Garantie des titres.

*En application de l'article L.312-10 du Code monétaire et financier, sur avis conforme de l'ACPR et de l'AMF, le montant de la contribution au mécanisme de garantie des titres a été fixé par le Conseil de surveillance du FGDR.*

Pour l'exercice 2019, le montant de la contribution s'élève à :

- 10 K€ (montant appelé, dont 4 K€ en cotisation, 6 K€ en engagement de paiement).

**6.7 Fonds de Résolution National**

En application de l'ordonnance n° 2015-1024 du 20 août 2015 transposant la directive BRRD, la Banque entre dans le champ du mécanisme de résolution.

*Par une décision n° 2019-CR-04 du 26 avril 2019, publiée au Journal Officiel du 15 mai 2019.*

Pour l'exercice 2019, le montant de la contribution s'élève à :

- 260 K€ (montant appelé, dont 78 K€ en engagement de paiement et 182 K€ en cotisation).

**6.8 Ratios prudentiels**

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Au 31 décembre 2019 :

Le ratio de liquidité par rapport aux exigibilités à 1 mois s'élevait à 339% pour une obligation minimale fixée à 100%.

Remarque : depuis le 01/01/2008, BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO n'est plus soumise, sur base individuelle, à la surveillance de la solvabilité. La surveillance de la filiale s'exerce désormais sur une base consolidée au niveau de BNP Paribas SA.

### 6.9 Évènement postérieur à la date de clôture du 31 décembre 2019

La survenance de la pandémie COVID-19 constitue un événement postérieur sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2019.

## RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi numéro 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2018 pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Les états financiers et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société.

- Le total du bilan s'établit à .....1 884 638 535,57 €
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de.....3 141 045,45 €
- Le fonds social ressort à un montant de 51 435 949,98 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur les comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2019, le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis en suivant les mêmes critères de forme et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que ceux retenus au titre de l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments constituant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises,

qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenues dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons également vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

À notre avis, le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat de l'exercice 2019 et l'annexe, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2019, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Ces éléments appellent de notre part l'observation suivante :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que votre société a été impactée par la crise sanitaire du COVID-19 en tant qu'évènement postérieur à la clôture du 31 décembre 2019. Aussi, les conséquences économiques pour votre société demeurant incertaines, elles ne peuvent être évaluées précisément à ce stade.

Monaco, le 30 avril 2020.

Les Commissaires aux Comptes,  
Didier MEKIES  
Jean-Humbert CROCI